



Fiche technique N° LA3535
20-12-2019

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- Maçonneries neuves et anciennes
- Revêtements plastiques épais & semi-épais – Crépis
- Béton cellulaire et parpaings après impression
- Anciennes peintures après impression:
Hydrodiluable - Glycérophthaliques -
Acryliques

laur'façade D2

Peinture décorative mate

EXTÉRIEUR
8 à 10 m²/L

Fonction :

Peinture pour la protection et la décoration de surface béton ou de maçonnerie à base de résine acrylique LAURALITE® renforcée en polysiloxane.

Classification : NF T 36-005 : I 7b2 / 7b1 / 10c
NF P 84-403 : Classe D2
NF EN 1062-1 : G3E3S1V2W3A0 (D2)
NF EN1504-2 : Système de protection de surface
bénéficiant du marquage CE (Cf Annexe)

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales (maçonneries et anciennes peintures).
Sous-faces de balcons (après impression).
Anciennes ITE (Isolation thermique par l'extérieur) : solution K1 ou K2 (nous consulter).

Qualités dominantes :

- Insaponifiable : s'applique sur maçonneries neuves (fonds alcalins).
- L'effet perlant du siloxane permet au support de rester sec, ce qui prévient les dégradations dues aux intempéries, aux algues et aux champignons.
- Masque les hétérogénéités et petites imperfections du support.
- Microporeuse : respecte l'hygrométrie du support.
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie.

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L



= 4 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles** : Blanc/BTP - BTF - BTN
- **Aspect** : Mat
- **Matériel** : Brosse, Rouleau ou Pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel** : Eau
- **Coloration** : Système à teinter COLORIMIX® - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (D.T.U. 59.1.).
- **Conditionnement** : 3 L (Blanc/BTP uniquement) - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc/BTP):** 1,30 à 1,40 (Densité variable selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (pondéral) (Blanc/BTP):** 52 à 56 %
- **Taux de brillance à 60° :** < 5 %
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).**
Ce produit contient max 35 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec **thelocide**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer le **thelocide**, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur anciennes peintures, béton cellulaire et parpaings :** appliquer en impression notre **laurprotect prim'O**.
- **Sur revêtements plastique épais, semi-épais et crépis :** appliquer en impression notre **laurprotect BA**.
Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1. **Appliquer 2 couches successives** (la peinture aura été préalablement diluée à 5% d'eau avant application de la 1ère couche. Puis après 12 heures de séchage, appliquer directement, non diluée, la 2e couche de peinture).
- Nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015

Annexe

Marquage CE de la déclaration de performance :

	Peinture de protection de façades
	EN 1504-2 ⁽¹⁾
15	
EVCP : Système 4	
Perméabilité à la vapeur d'eau : Classe I : Sd <5m	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : W < 0,1 kg/m ² .h ^{0.5}	
Réaction au feu : NPD ⁽²⁾	
Substances dangereuses : Conforme à 5.3	
(1) Selon tableau ZA.1 e de la norme : Peinture pour contrôle de l'humidité.	
(2) Aucune performance déclarée	